

PAF

Personnes Âgées et Fragilités en soins primaires



Le repérage des fragilités en soins primaires, c'est quoi et pourquoi ?

Les professionnels de santé accompagnent quotidiennement leurs patients.

La prévention de la perte d'autonomie est connue par les professionnels, mais peut-on améliorer son repérage et la prise en charge ?

Comment contribuer à repérer les fragilités ?

Comment prévenir ces pertes d'autonomie précocement ?

L'enjeu est de permettre de vieillir à domicile et dans une dynamique de bien vivre.

Les fragilités peuvent être prises en soins et sont réversibles. Il s'agit de travailler à préserver, maintenir ou reconquérir les capacités de robustesse des personnes.

Nous avons observé un véritable intérêt des professionnels à se former aux questions de fragilités et à construire des liens en proximité avec les autres acteurs (services à domicile, gériatre, etc.).

La démarche de repérage précoce des fragilités chez la personne âgée est une réflexion globale, associant :

le repérage, la coordination des acteurs, la construction du parcours et la dimension prévention (quelles sont les actions à mener ?).

La prévention tout au long de la vie doit s'inscrire dans une démarche de parcours, d'accompagnement et de coordination entre professionnels de proximité.

Les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) vous souhaitent une bonne lecture.



Les étapes de la démarche de repérage précoce

Le projet **PAF** accompagne les équipes de soins primaires travaillant sur le repérage de la perte d'autonomie et des fragilités. La réussite du repérage précoce de la fragilité passe par une **dynamique de proximité** entre professionnels de santé. L'objectif est d'apporter des outils aux équipes volontaires, afin qu'elles s'approprient la démarche. **Quelles sont les étapes clés ?**

1 Identifier les équipes de soins volontaires

Votre équipe souhaite déployer la démarche, nous vous accompagnons. Les URPS rencontrent et accompagnent les équipes qui en feront la demande, en créant du lien avec les partenaires locaux.

2 Identifier un référent

La force d'un projet local ? Vous désignez au sein de votre équipe un professionnel **réfèrent** pour mener la dynamique, conduire la démarche, le cas échéant avec le porteur du projet et/ou le coordonnateur de votre équipe.



3 Former

La formation en local permet de renforcer les compétences des professionnels, de les sécuriser et de favoriser l'acquisition de nouveaux leviers pratiques.

La formation, c'est à la fois un apport théorique : définition du vieillissement, concept de fragilité, modèle Fried ; mais également **l'étude de cas clinique** : mises en situation, modalités d'utilisation des outils.



4 Aider à la construction d'un parcours

Identifier les différentes étapes de **votre processus de repérage puis d'orientation** du patient, à l'appui de vos outils de communication.

Cela paraît simple, mais connaissez-vous réellement toutes les ressources disponibles en proximité ?

Quels rôles peuvent jouer les différentes professions de santé ?

Qui peut vous aider en local pour gérer les situations sociales ?

Quelles sont les actions ciblées ?

Les URPS apportent des outils adaptés et complémentaires.

Les intérêts pour une équipe ?

- Renforce la culture gériatrique
- Permet de faire communauté (entre professionnels et acteurs de la santé autour d'un sujet commun)
- Renforce la structuration du parcours patient
- Ouvre la relation aux autres acteurs (gériatres et services à domicile)

Les professionnels du domicile sont ainsi co-acteurs de la prévention.



Les ressources ?

Les URPS de Bretagne vous accompagnent dans la mise en place de cette démarche et vous mettent en relation avec les bons interlocuteurs.

Retrouvez les principales fiches outils pour le repérage des fragilités chez la personne âgée sur :

reperer-perte-autonomie.bzh



Ce site propose une base documentaire, avec une dizaine de fiches outils sur : les chutes, les troubles sensoriels, la nutrition, les douleurs physiques, etc. Il a été élaboré en partenariat avec Appui Santé Brocéliande et Appui Santé Pays de Rennes.

Les Unions régionales des professionnels de santé (URPS) représentent chacune des 10 professions de santé exerçant à titre libéral. Ces associations, composées par vos pairs élus, participent à la politique d'organisation des soins en Bretagne, sont les interlocutrices de l'ARS et vous accompagnent dans vos pratiques et organisations professionnelles.

Contact :

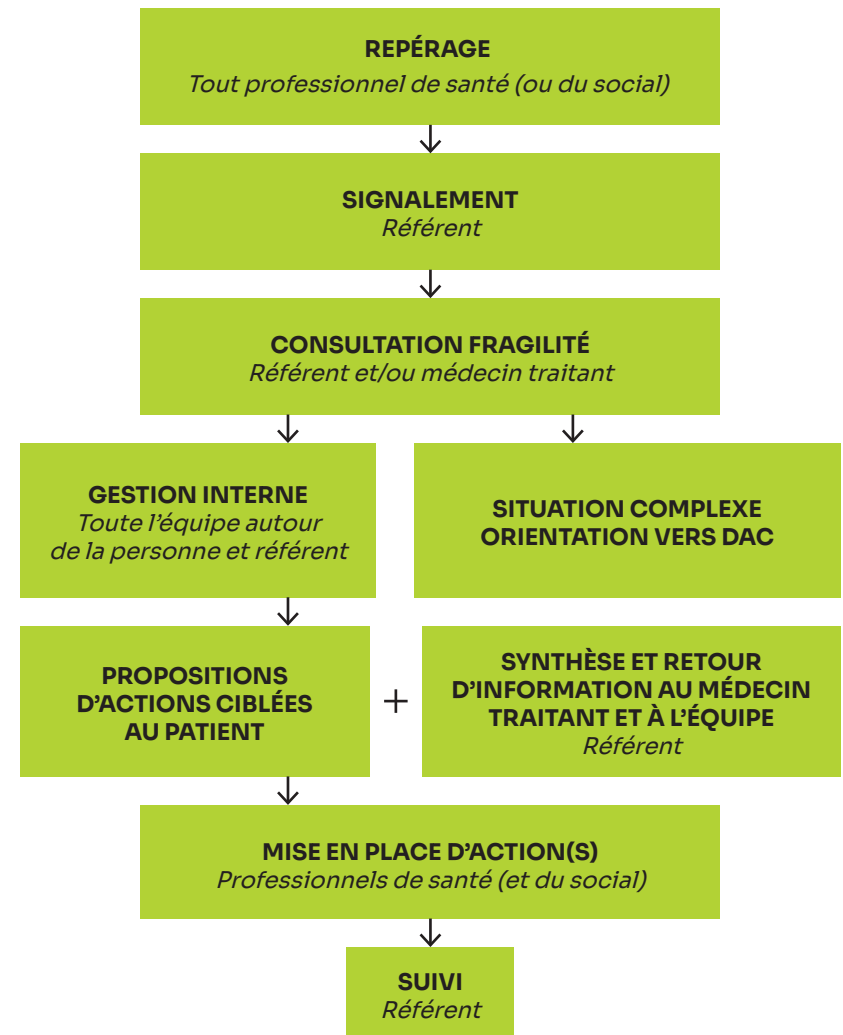
02 99 30 36 45

reperagefragilite@urpsmlb.org

URPS Médecins Libéraux
de Bretagne
25 Rue Saint Hélier
35000 Rennes



Un exemple de parcours



avec le soutien financier
de l'ARS Bretagne



en partenariat avec
la Société Bretonne de Gériatrie



Document réalisé par les URPS
de Bretagne

